



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

13 AVRIL 2015

CHAMPAGNE SUR SEINE

ETAIENT PRESENTS :

Commune de CHAMPAGNE SUR SEINE

Commune d'ECUELLES

Commune de MONTARLOT

Commune de MONTIGNY SUR LOING

Commune de MORET SUR LOING

Commune de NONVILLE

Commune de PALEY

Commune de REMAUVILLE

Commune de SAINT ANGE LE VIEIL

Commune de SAINT MAMMES

Commune de THOMERY

Commune de TREUZY LEVELAY

Commune de VENEUX LES SABLONS

Commune de VERNOU LA CELLE SUR SEINE

Commune de VILLECERF

Commune de VILLEMARECHAL

Commune de VILLEMER

Commune de VILLE SAINT JACQUES

Mrs GONORD, SOUVILLE, VERNERY

Mmes AUFILS, LABBOUZ, WALTER,
CASTANER

Mr FONTUGNE, Mme ACHANTRE-ROUSSET

Mr GIRAULT

Mr LOEUILLLOT

Mme MONCHECOURT, Mr MORISSEAU,

Mrs SEPTIERS, MAROTTE, LABOUZE, BEL

Mr PLOUVIER suppléant de Mr BALLAND

Mr COCHIN

Mr LANNEAU

Mr GASCUEL

Mme HARIVEL

Mrs MICHEL, TROUBAT, Mme DE LA FUENTE

Mme PILLOT, suppléante de Mr CAUPIN

Mrs BENARD, BLANT, Mme PARADIS,

Mme INGHELBRETCH

Mr MOMON, Mme BERGER

Mr DEYSSON

Mr REGNERY suppléant de Mme KLEIN

Mr PICLIN

Mr DUCHATEAU

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES

Commune de CHAMPAGNE SUR SEINE

Commune de MORET SUR LOING

Commune de SAINT MAMMES

Commune de VENEUX LES SABLONS

Commune de VERNOU LA CELLE SUR SEINE

Mr DEMASSE pouvoir à Mme AUFILS

Mme ROUSSEAU pouvoir Mr SEPTIERS

Mr BRUMENT pouvoir à Mr DUCHATEAU

Mme EPIKMEN pouvoir à Mme BERGER

Mme FAIDER-LOGET pouvoir Mr MOMON

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Commune d'EPISY

Commune de LA GENEVRAYE

Commune de SAINT MAMMES

Commune de VENEUX LES SABLONS

Mr BILLARD

Mme PERINI

Mr SURIER

Mr ZUBALOF

ETAIENT ABSENTS

Commune de DORMELLES

Commune de MONTIGNY SUR LOING

Commune de NANTEAU SUR LUNAIN

Commune de SAINT MAMMES

Commune de THOMERY

Mr LARGILLIERE

Mme JACQUENET

Mr GUIMARD

Mr MARTIN

Mme FRIGNET

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Monsieur SUTY	Directeur de cabinet
Monsieur ROBILLIARD	Directeur Général des Services
Monsieur LETULLIER	Directeur Général Adjoint chargé du pôle « APROTER »
Madame NEE	Directrice Générale Adjointe du pôle « Services Aux Habitants »
Mademoiselle SCHEFFER	Chef du service « Finances »
Madame MATHIOT	Chef du service « Administration Générale / Ressources Humaines »
Madame COHEZ	Assistante de direction

Monsieur SEPTIERS ouvre la séance à 20 h 45 et remercie la Commune de CHAMPAGNE SUR SEINE de nous accueillir.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé la feuille de présence.

Madame MONCHECOURT est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu du Conseil Communautaire du 2 mars 2015 est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

Les différentes informations ont été relatées dans le compte-rendu du Bureau Communautaire qui s'est tenu le 30 mars.

POLE « APROTER »

TRANSPORTS

Un mémoire sera présenté concernant une demande de subvention au STIF pour la création de points d'arrêts.

POLE GARE

Monsieur SEPTIERS passe la parole à Monsieur BENARD

Suite au dépôt du permis de construire, quelques problèmes techniques ont été soulevés par la DDT (défense incendie, accessibilité au parking, rétention des eaux de pluies). Ils ont été résolus, les documents ont été adressés, le permis est en cours d'instruction.

L'arrêté pour le lancement de l'enquête publique, d'une durée de 2 mois, va être pris rapidement par le Préfet.

Le démarrage des travaux est prévu au 2^{ème} semestre 2015.

ECONOMIE

Des articles sont parus pour promouvoir l'hôtel d'entreprises de MONTIGNY SUR LOING et des flyers ont été distribués.

ENVIRONNEMENT

Différents groupes de travail se sont tenus : Agenda 21 le 18 mars – Transports le 23 mars – Rivières le 25 mars.

TOURISME

La randonnée « D'un confluent à l'autre » en partenariat avec la CC2F se déroulera le 26 avril 2015 pour le lancement du topoguide. Des flyers sont distribués.

POLE « SERVICES AUX HABITANTS »

Le groupe de travail « Jeunesse » se tiendra le 15 avril 2015.

JEUX DE SEINE & MARNE

Monsieur SEPTIERS passe la parole à Monsieur DEYSSON

Une réunion d'information se tiendra le 23 avril à 20 h 00 au Palais des Rencontres à CHAMPAGNE SUR SEINE.

Le programme se finalise, il sera distribué dernière semaine de mai. Des bannières, rappelant les Jeux, seront installées dans les Communes à partir de la mi-mai.

Les cérémonies d'ouverture (TREUZY LEVELAY à 14 h 00) et de clôture (MORET SUR LOING à 17 h 00) seront des moments forts de cette manifestation. Il est conseillé d'être présents une heure avant.

Monsieur DEYSSON remercie les services de MORET SEINE & LOING et les Agents des Communes membres.

SCENES RURALES

La dernière représentation de la saison se tiendra à THOMERY le 17 avril.

PROQUARTET

Le Palais des Rencontres à CHAMPAGNE SUR SEINE accueillera le concert de restitution le 29 avril.

CLASSE ORCHESTRE

Le concert de clôture se déroulera le 28 juin à MORET SUR LOING.

VACANCES DE PRINTEMPS

Le programme a été distribué.

POLE « RESSOURCES »

BATIMENT EN ZONE RURALE

Le projet prend forme.

SCHEMA DE MUTUALISATION

Une réunion de présentation, par les représentants du cabinet KPMG est organisée le 4 mai à CHAMPAGNE SUR SEINE :

- 16 h 00 à destination des DGS/Secrétaires de Mairies/Agents des Communes membres, Agents de MSL.
- 18 h 30 à destination des Conseillers Municipaux. Les invitations ont été adressées aux Maires qui préviendront les Elus.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La prochaine assemblée se tiendra le 29 juin 2015.

ORDRE DU JOUR

DECISIONS

n° 06/2015 du 13 mars 2015

Signature de contrats de partenariat avec les entreprises / associations / collectivités concernant des participations financières et avantages en nature pour l'organisation des Jeux de Seine et Marne. Ces contrats prendront effet à la date de signature et se termineront de fait le 14 juin 2015.

n° 07/2015 du 12 mars 2015

Modification de l'article 4 de l'arrêté de régie de recettes Jeunesse et Sports à compter du 1^{er} avril pour la vente d'objets dérivés dans le cadre de l'organisation des Jeux de Seine et Marne (porte-clés,...). Cet avenant est valable pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2015.

n° 08/2015 du 24 mars 2015

Signature de l'avenant n° 1 au marché n° 18/2013 relatif aux prestations de services d'assurances pour Moret Seine et Loing. – lot 4 : « protection juridique » portant sur le changement de titulaire de ce lot qui est le Cabinet Assurville. L'ensemble du marché et des garanties restent inchangés. L'avenant n'a aucune incidence financière sur le montant initial du marché.

n° 09/2015 du 24 mars 2015

Signature d'une convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine et Marne concernant la mise en œuvre des prestations de service de leur Pôle Carrière. Les tarifs des prestations pour l'année 2015 ont été définis par la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion en date du 6 octobre 2014. Cette convention prend effet à sa date de signature jusqu'au 31 décembre de l'année civile en cours. Elle est renouvelable par reconduction expression pour une durée d'un an.

n° 10/2015 du 30 mars 2015

Signature d'un avenant actant la substitution du CDAH par l'association « Empreintes » dont le siège social est 1 rue Saint Claude à Pontault Combault (77430). Cette modification entrera en vigueur à compter de la date de signature de l'avenant.

n° 11/2015 du 31 mars 2015

Signature d'une décision de reconduction avec la Société SOGERES du marché n° 03/2013 relatif à la fourniture de denrées alimentaires et aide à la confection des menus pour diverses structures du service Petite Enfance pour une période allant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016. Après application de la révision de prix, les montants sont les suivants :

	Les bébés Prix Unitaires en € HT	Les Moyens Prix Unitaires en € HT	Les Grands Prix Unitaires en € HT
Repas	2,163	2,824	2,934
Goûter	0,501	0,501	0,501

POLE APROTER

SERVICE INGENIERIE TECHNIQUE / MUTUALISATION

Mise à disposition des agents du service Ingénierie Technique / Mutualisation

Le Bureau Communautaire qui s'est réuni le 30 mars 2015 s'est prononcé favorablement sur le coût des missions ponctuelles d'ingénierie technique et de travaux, effectuées par les agents de MORET SEINE & LOING dans les communes qui en feront la demande.

Le montant de la prestation, (rémunération, charges sociales, charges en matériels divers et frais assimilés) s'élèverait à :

- . 45 € de l'heure* par agent dans le cadre de missions d'ingénierie technique
- . 35 € de l'heure* par agent dans le cadre d'intervention de la régie technique.

Les 10 premières heures d'interventions seraient assurées gratuitement par les agents du service.

Une convention bipartite définissant les modalités et le coût de mise à disposition de ces interventions serait établie.

* Coût horaire de 35 € = moyenne coût des salaires des Agents composant la régie + 30 % coût du salaire encadrement + 15 % frais de fonctionnement (véhicule, téléphone, outillage, ...).

* Coût horaire de 45 € = moyenne coût des salaires encadrement + 5 % coût du salaire DGA + 15 % frais de fonctionnement

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE la mise à disposition après des Communes demanderesse, des agents du service « Ingénierie Technique / Mutualisation » selon les conditions mentionnées ci-dessus.

SERVICE « TRANSPORTS »

Demande de financement auprès du STIF pour la création de points d'arrêts

Le réseau de bus COMETE fait l'objet d'un projet global de restructuration, devant être mis en oeuvre à partir de septembre 2015.

A ce titre, il est nécessaire de créer de nouveaux points d'arrêts situés au Pôle Economique des Renardières à ECUELLES, aux abords de la gare de SAINT MAMMES (rue du Port de la Celle) et dans la rue Jean Jaurès à MORET SUR LING, ce qui permettra d'améliorer la desserte du territoire et de faciliter la circulation des bus.

Le Bureau Communautaire du 30 mars 2015 a émis un avis favorable au projet.

Le coût total de la réalisation de ces points d'arrêts est estimé à 105 400 € H pouvant faire l'objet d'un financement du Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF) à hauteur de 75%, soit 79 050 € H.T au maximum.

Un travail important a été réalisé par le Vice-Président Monsieur BENARD, les services et notamment par Monsieur CZERWIEC afin d'être opérationnel pour septembre 2015.

Le Président passe la parole à Monsieur BENARD

Cette refonte du réseau Comète va considérablement améliorer le déplacement des usagers vers les gares et les pôles d'activités avec des fréquences horaires mieux adaptées aux besoins des actifs.

L'augmentation de la participation financière annuelle pour MORET SEINE & LOING est de 25 000€ environ.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- . **APPROUVE** le projet de création des points d'arrêts,
- . **ACCEPTÉ** que MORET SEINE ET LOING porte la maîtrise d'ouvrage des opérations,
- . **AUTORISE** le Président à :
 - Inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité,
 - solliciter les subventions auprès du STIF.

SERVICE « DEVELOPPEMENT LOCAL »

Demande de DETR

Le Bureau Communautaire qui s'est réuni le 30 mars 2015 s'est prononcé favorablement pour solliciter, au titre de la DETR 2015, une demande de financement pour édifier, sur le PER d'ECUELLES (Ecopôle), une plateforme d'une surface de plancher de 2100 m² sur le lot n°4, d'une superficie de 10 131 m², et ce afin de soutenir la filière biomasse locale.

Le coût de construction de la plateforme de 1 247 000 € H.T. pourrait faire l'objet d'un cofinancement pouvant atteindre 40% par l'Etat via l'enveloppement de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux soit 498 800 €.

Ce bâtiment pourrait être loué à la SAS Biomasse Environnement Systèmes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE LE PRESIDENT à solliciter une demande de financement au titre de la DETR 2015

POLE « SERVICES AUX HABITANTS »

SERVICE « JEUNESSE & SPORTS »

Jeux de Seine & Marne – Vente de produits dérivés

Le Bureau Communautaire qui s'est réuni le 30 mars 2015 s'est prononcé favorablement sur la vente de porte-clés lors des 18^{ème} Jeux de Seine & Marne qui se dérouleront du 6 au 14 juin 2015 sur le territoire communautaire.

10 000 porte-clés ont été commandés (prix d'achat 0.86 €) et seront proposés à la vente à 2 €.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE la vente de porte-clés au prix unitaire de 2 €.

POLE « RESSOURCES

SERVICE « ADMINISTRATION GENERALE »

Dénomination du terrain « Gamet »

Le Bureau Communautaire qui s'est réuni le 30 mars 2015 s'est prononcé favorablement pour dénommer le terrain Gamet situé rue Edmond Dupray à MORET SUR LOING « Pierre EYCHART », afin de rendre hommage au peintre, décédé en 2013.

La famille, interrogée, a donné son accord par écrit.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE LE PRESIDENT à dénommer le terrain Gamet « Pierre Eychart ».

Désignation d'un représentant au sein de l'Association « Biosphère Fontainebleau & Gâtinais »

MORET SEINE & LOING adhère à l'Association « BIOSPHERE FONTAINEBLEAU & GATINAIS », territoire d'expérimentation du développement durable ; Il convient de désigner un représentant au sein de cette dernière.

Le Bureau Communautaire qui s'est réuni le 30 mars 2015 s'est prononcé favorablement pour désigner Monsieur Pascal MAROTTE.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE LE PRESIDENT à désigner Monsieur MAROTTE pour représenter MORET SEINE & LOING au sein de cette Association.

SERVICE « FINANCES »

Piscines – Créneaux et transports des élèves des classes de 6^{ème} des collèges de MORET SUR LOING et de CHAMPAGNE SUR SEINE

Le Conseil Départemental subventionne l'apprentissage de la natation pour les élèves de 6^{ème} des Collèges de Seine et Marne. Cette aide est reconduite pour l'année scolaire 2014/2015.

Les critères d'attribution de la subvention pour l'année 2014/2015 sont reconduits dans les mêmes conditions que pour les années précédentes à savoir :

- . le nombre de séances nécessaires sera calculé sur la base de 50 élèves dans la piscine et dans un bus pour 26 séances maximum par an ;
- . 75 % des coûts de location des créneaux de piscine avec un montant maximal de référence fixé à 60 € / séance – soit une aide plafonnée à 45 €/créneau ;
- . 80 % des coûts de transport avec un montant maximal de référence fixé à 6 € / km – soit une aide plafonnée à 4,80 € /km ;

Le Conseil Départemental demande aux Collectivités prenant en charge ces dépenses de fournir :

- . une décision de l'Assemblée délibérante concernant le coût de la mise à disposition de la piscine et / ou le principe et le coût de la prise en charge des transports pour le ou les collèges concernés.
- . une attestation émanant de l'exécutif de la collectivité territoriale qui prend en charges ces dépenses, précisant le coût de chaque prestation, la fréquence des séances, leur nombre ainsi que leurs dates.

Lors de la séance de Février 2005, le Conseil Communautaire a décidé :

- . de mettre à disposition des élèves des Collèges A. Sisley de MORET SUR LOING et F. Gregh de CHAMPAGNE SUR SEINE, les piscines de MORET SUR LOING et de VERNOU LA CELLE SUR SEINE.
- . de fixer le coût du créneau scolaire à 60 € ;

Cette délibération a été reconduite pour les années scolaires suivantes.

La subvention pour l'année scolaire 2013/2014 s'est élevée à 8 449,90 € pour une dépense présentée de 12 066,27 € (créneaux et transports).

Le Bureau Communautaire qui s'est réuni le 30 mars 2015 s'est prononcé favorablement sur la reconduction de la délibération pour l'année scolaire 2014/2015.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE LE PRESIDENT à reconduire cette délibération pour l'année scolaire 2014/2015

Budget 2015 – Reprise et affectation des résultats 2014

L'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit la reprise et l'affectation par anticipation des résultats de l'exercice 2014 dès le Budget Primitif 2015.

Budget Principal M14 de Moret Seine et Loing :

- La section d'investissement fait apparaître un déficit de 298 058,45 € ;
- La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 2 179 879,67 € ;

Budget Annexe M4 – Hôtel d'Entreprises de la CCMSL :

- La section d'investissement fait apparaître un excédent de 25 701,67 € ;
- La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 42 135,45 € ;

Budget Annexe M14 – Pôle Economique des Renardières :

- La section d'investissement fait apparaître un excédent de 581 242,85 € ;
- La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 63 896,52 € ;

Budget Annexe M14 – Zone Industrielle à Vernou la Celle sur Seine :

- La section d'investissement fait apparaître un excédent de 92 347,13 € ;
- La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 3 868,76 € ;

Budget Annexe M14 – Zone Industrielle à Champagne sur Seine :

- La section d'investissement fait apparaître un excédent de 32 871,91 € ;
- La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 19 419,89 € ;

Budget Annexe M14 – CISPD de la CCMSL :

- La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 519,73 € ;

Conformément à la décision du Conseil Communautaire du 15 décembre 2014 de dissoudre le budget annexe Zone Industrielle à Vernou la Celle sur Seine, les résultats 2014 seront intégrés au budget principal dès 2015.

Le Bureau Communautaire qui s'est réuni le 30 mars 2015 s'est prononcé favorablement sur la reprise et l'affectation, dès le budget primitif 2015, des résultats 2014 de la façon suivante :

Budget Principal M14 de Moret Seine et Loing :

- C/ 001 – Déficit d'exécution de la section d'investissement : 205 711,32 € ;
- C/ 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 205 711,32 € ;
- C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 1 978 037,11 € ;

Budget Annexe M4 – Hôtel d'Entreprises de la CCMSL :

- C/ 001. – Excédent d'exécution de la section d'investissement : 25 701,67 € ;
- C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 42 135,45 € ;

Budget Annexe M14 – Pôle Economique des Renardières :

- C/ 001. – Excédent d'exécution de la section d'investissement : 581 242,85 € ;
- C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 63 896,52 € ;

Budget Annexe M14 – Zone Industrielle à Champagne sur Seine :

- C/ 001. – Excédent d'exécution de la section d'investissement : 32 871,91 € ;
- C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 19 419,89 € ;

Budget Annexe M14 – CISPD de la CCMSL :

- C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 519,73 € ;

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT à reprendre et à affecter, dès le budget primitif 2015, les résultats 2014 comme indiqué ci-dessus.**

Fiscalité – Proposition de vote des taux pour l'année 2015

MORET SEINE & LOING a la possibilité de modifier ses taux de fiscalité.

1/ Cotisation Economique Territoriale – CET

- Cotisation Foncière des Entreprises – CFE

Année 2014			Année 2015 - Prévisionnel			Variation
Bases	Taux	Produits	Bases	Taux	Produits	
12 743 511 €	25,69%	3 271 516 €	12 973 000 €	25,69%	3 331 974 €	60 458 €

Il est rappelé qu'en 2014, les communes de Nanteau sur Lunain et Nonville étaient en processus d'intégration des taux, ceux-ci s'élevaient respectivement à 24,42 % et 21,74 %.

Pour 2015, seul le taux CFE de la commune de Nonville reste inférieur au taux communautaire à savoir 23,06 % (fin du lissage 2017).

Le Bureau Communautaire qui s'est réuni le 30 mars 2015 s'est prononcé favorablement pour geler le taux de CFE 2015 à 25.69 %

• Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises – CVAE

Le taux de la CVAE est figé au niveau national soit 1,5 %. Le produit notifié pour l'année 2015 s'élève à 1 078 840 € (rappel 2014 : 1 067 165 €)

2/ Fiscalité sur les ménages

Lors de la réforme de 2010, les EPCI ont récupéré une partie de la fiscalité ménage, à savoir :

- l'ancienne part départementale, augmentée des frais de gestion rétrocédés par l'Etat, soit 7,69 % ;
- les frais de gestion de l'Etat appliqués sur le taux moyen pondéré de foncier non bâti des Communes membres soit 2,37 % ;
- la taxe additionnelle sur le foncier non bâti soit 35,85 % (taux figé par la réforme) ;

Fiscalité	Année 2014			Année 2015 - Prévisionnel			Variation
	Bases	Taux	Produits	Bases	Taux	Produits	
Taxe Habitation	52 370 393 €	7,69%	4 027 281 €	53 102 000 €	7,69%	4 083 544 €	56 263 €
Taxe Foncière Bâti	44 073 902 €	0 %	0 €	44 633 000 €	0 %	0 €	0 €
Taxe Foncier Non Bâti	914 816 €	2,37%	21 685 €	920 500 €	2,37%	21 816 €	131 €
Taxe Additionnelle FNB			76 465 €			76 697 €	232 €

Le Bureau Communautaire qui s'est réuni le 30 mars 2015 s'est prononcé favorablement afin de ne pas faire évoluer ces taux.

3/ Taxe sur les surfaces commerciales - TASCOM

Le transfert de la TASCOM par l'Etat en 2010, était accompagné d'un prélèvement équivalent sur la DGF – Dotation de Compensation – Pour MSL, ce montant a été figé à 138 629 €.

Le Conseil Communautaire du 30 Avril 2014 a fixé le coefficient à 1,10

Le montant notifié par les services fiscaux pour 2015 s'élève à 166 448 € (rappel 2014 : 158 499 €)

4/ Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères

MORET SEINE & LOING doit voter les taux de TEOM à appliquer sur son territoire en fonction des participations demandées par les syndicats et de l'évolution des bases d'imposition.

Suite à la réception des bases prévisionnelles de TEOM pour l'année 2015, les taux suivants pourraient être levés pour couvrir les participations des syndicats.

1. Communes adhérentes au SMICTOM

Communes	2013	2014	2015	Evolution 2015 / 2014
District - 7 communes	11,50%	11,50%	11,50%	0,00%
Champagne sur Seine	13,00%	13,00%	13,00%	0,00%
Montigny sur Loing	12,00%	12,00%	12,00%	0,00%
Thomery	11,50%	11,50%	11,50%	0,00%
Veneux les Sablons	11,50%	11,50%	11,50%	0,00%
Vernou la Celle sur Seine	14,00%	14,00%	14,00%	0,00%
Participation SMICTOM		3 551 221 €	3 598 390 €	1,33%

2. Communes adhérentes au SIRMOTOM

Communes	2013	2014	2015	Evolution 2015 / 2014
Ville Saint Jacques	22,70%	20,40%	19,60%	-3,92%
Villemaréchal	18,60%	16,70%	16,00%	-4,19%
Saint Ange le Vieil	20,70%	18,60%	17,90%	-3,76%
Dormelles	19,40%	17,40%	16,70%	-4,02%
Participation SIRMOTOM		371 708 €	369 915 €	-0,48%

3. Communes adhérentes au SMETOM de la Vallée du Loing

Communes	2013	2014	2015	Evolution 2015 / 2014
La Genevraye	15,00%	16,30%	16,30%	0,00%
Nanteau sur Lunain	15,00%	16,30%	16,30%	0,00%
Nonville	15,00%	16,30%	16,30%	0,00%
Paley	15,00%	16,30%	16,30%	0,00%
Remauville	15,00%	16,30%	16,30%	0,00%
Treuzy Levelay	15,00%	16,30%	16,30%	0,00%
Participation SMETOM Vallée du Loing		520 424 €	531 695 €	2,17%

Le SMETOM de la Vallée du Loing a demandé à MORET SEINE & LOING de lever directement la TEOM, néanmoins le syndicat continue d'établir le montant de sa participation sur les bases de TEOM et de voter un taux de TEOM.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE LE PRESIDENT à appliquer les taux suivants :

- . CFE à 25,69 %
- . Taxe d'habitation à 7,69 %
- . Taxe foncier bâti à 0,00 %
- . Taxe foncier non bâti à 2,37 %
- . TEOM conformément aux propositions ci-dessus

Budgets principaux et budgets annexes

Les documents concernant le vote des budgets sont commentés par le Président

Budget principal

Section de fonctionnement	22 532 879 €
Section d'investissement	4 851 612 €

Budget annexe hôtels d'entreprises

Section de fonctionnement	165 083 €
Section d'investissement	212 548 €

Budget annexe Pôle Economique des Renardières

Section de fonctionnement	145 612 €
Section d'investissement	1 487 314 €

Budget annexe ZI de CHAMPAGNE SUR SEINE

Section de fonctionnement	337 420 €
Section d'investissement	99 040 €

Budget annexe CISPD

Section de fonctionnement	2 519 €
---------------------------	---------

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
APPROUVE les différents budgets.**

Budgets 2015 – subventions et participations

Le Bureau Communautaire du 9 Février 2015 dans le cadre du Débat d'Orientations Budgétaires 2015 a décidé de geler à l'année 2014 les subventions accordées pour les associations dont MSL détermine le montant annuel (C/ 65738 et C/ 65734).

Le Bureau Communautaire qui s'est réuni le 30 mars 2015 s'est prononcé favorablement sur l'attribution des subventions et participations aux associations qui doivent être votées distinctement du budget.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT à attribuer les subventions comme indiqué dans le tableau en annexe.**

Le Président remercie Monsieur ROBILLIARD et Mademoiselle SCHEFFER pour le travail effectué.

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 21 h 40

Le Président

P. SEPTIERS



La Secrétaire de séance

S. MONCHÉCOURT

Bénéficiaires - C/ 65738		Montant 2014	Montant 2015	Observations
Collège Alfred Sisley		8 732 €	8 732 €	
Collège Fernand Gregh		9 474 €	9 474 €	
Palme Aquadémique		1 525 €	1 525 €	
Association Stand de Tir		2 487 €	2 487 €	
Association Proquartet		12 000 €	12 000 €	Résidence Quatuor Voce (2013/2015)
Ecoles et Conservatoires de Musique (*)		100 498 €	100 498 €	Subventions réparties en fonction de critères
Répartition	Champagne sur Seine	21 142 €	21 142 €	
	Musique en Seine	30 310 €	30 310 €	
	Accord (Thomery/Veneux)	38 336 €	38 336 €	
	Montigny sur Loing	10 710 €	10 710 €	

Bénéficiaires - C/ 6574		Montant 2014	Montant 2015	Observations
Act'Art - Scènes rurales		7 500 €	8 500 €	6 représentations à 1 250 € + 1 sup. à 1 000 €
Paris Plus		4 575 €	4 600 €	
Centre d'Information Droits Femmes		6 233 €	6 358 €	
AVIMEJ		3 000 €	3 000 €	
Fédération des Centres Sociaux		2 621 €	3 000 €	
Comité Départ. Accueil et Hébergement		600 €	600 €	

Bénéficiaires - C/ 6554		Montant 2014	Montant 2015	Observations
Mission Locale		39 175 €	43 130 €	En 2014 : 1 € par habitant - En 2015 : 1,10 €
ADVANCITY - Ville et Mobilité Durables		1 457 €	1 500 €	
Complétons-nous - Cheval Quersioco d'Aurois		0 €	60 €	Pas d'appel de la subvention en 2014 soit 30 €

Communes de Moret Seine et Loing - C/65734	Montant Journées Enfant 2013	Montant Journées Enfants 2014	Observations
ALSH - Accueil de Loisirs Sans Hébergement	5,67 €	5,67 €	